

Projet INLOC-TAE

Cycle de webinaires des projets en cours de finalisation



Octaave

COMMUNAUTÉ DE SCIENTIFIQUES D'OCCITANIE
TRANSITIONS VERS L'AGROÉCOLOGIE

17/12/2024



Contexte & Problématique

Favoriser un accès plus équitable au foncier agricole

50% des agriculteurs seront à la retraite d'ici 2029

Le secteur agricole va être confronté à une vaste transition démographique dans les années à venir qui va se traduire par une libération massive de foncier agricole. Or la perte d'attractivité du métier conjuguée à la forte intensité capitaliste des structures agricoles à transmettre réduit grandement le nombre de repreneurs potentiels. Toutefois, il existe une vague de porteurs de projets agricoles dits « alternatifs » qui ont du mal à accéder au foncier du fait des règles, normes et régulations qui structurent l'accompagnement de la transmission agricole. Nous nous intéressons donc à l'institutionnalisation des organismes alternatifs accompagnant l'installation de ces porteurs de projets « alternatifs ».

- L'installation est verrouillée par les organismes agricoles traditionnels
- Des visions politiques du secteur agricole coexistent dans un rapport de force déséquilibré
- Des dynamiques d'institutionnalisation sont en cours

Quelle place dans le paysage agricole pour les organismes agricoles accompagnant les porteurs de projets « alternatifs » ?

Les ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) ont développé une démarche d'accompagnement des porteurs de projets en agriculture paysanne individualisée. Toutefois, face à l'urgence de la situation, une tension entre principes fondateurs et efficacité de l'accompagnement existe.

Méthodologie globale

Une approche par méthode mixte

Comparer le fonctionnement des ADEAR 31 et 32

Les ADEAR de la Haute-Garonne et du Gers opèrent dans des contextes historiques et spatiaux sensiblement différents. Alors que l'ADEAR 31 est plus marquée par la proximité de la métropole toulousaine et des liens plus distendus avec la Confédération Paysanne, la situation est diamétralement opposée dans le Gers. La comparaison de ces deux ADEAR a pour vocation de porter un regard critique sur les dynamiques d'institutionnalisation respectives des deux associations via le recueil des perceptions des agriculteurs ayant bénéficié de leur accompagnement.

- Une approche par méthode mixte (enquête et entretiens semi-directifs)
- Un stage complémentaire sur la prise en compte de la dimension émotionnelle lors de l'accompagnement

Une analyse institutionnaliste pour naviguer entre individualisme et holisme méthodologique

L'expérience préalable de l'accompagnement par une ADEAR est considérée comme primordiale pour comprendre les avantages et les inconvénients de l'action des ADEAR.

L'exclusion des porteurs de projets non-accompagnés par une ADEAR a pour vocation à éviter les oui-dire.

Principaux résultats

Une institutionnalisation plutôt ascendante

Un accompagnement individualisé récompensé

Les personnels de l'ADEAR 32 accompagnent de manière individualisée les porteurs de projets. Cette individualisation est particulièrement bénéfique pour les NIMA dont la vision idyllique de l'agriculture pourrait compromettre la viabilité de leur projet agricole. Toutefois l'action de l'ADEAR 32 est limitée par un manque critique de ressources qui soit ralentit la démarche d'installation, soit implique une sélection plus stricte des projets accompagnés. D'une manière générale l'institutionnalisation de l'ADEAR 32 se fait par une légitimation qui passe par la reconnaissance par les bénéficiaires de l'accompagnement du travail réalisé.

Un accompagnement individualisé qui tend à favoriser la viabilité des projets agricoles et le bien-être des porteurs.

Des moyens insuffisants pour accompagner tous les porteurs de projets et qui peuvent générer une insatisfaction.

Une institutionnalisation reposant sur la légitimité octroyée par un accompagnement individualisé.

La légitimité accordée par les bénéficiaires d'un accompagnement par l'ADEAR 32 contribue à son institutionnalisation malgré des moyens limités qui freinent son action.

La prise en compte de la dimension émotionnelle lors de l'accompagnement pourrait être une piste à généraliser..

Apports à la dimension « *changements d'échelle et compromis* »

Le changement d'échelle entendu dans ce projet est en fait double:

- d'un côté, l'action de l'ADEAR semble limité par des moyens humains et financiers limités qui semblent limiter le nombre d'accompagnements réalisables pour maintenir une individualisation suffisamment forte ;
 - de l'autre, le changement d'échelle de l'agroécologie semble être d'autant plus limité que les surfaces agricoles ainsi converties progressent plus lentement du fait de la petite taille des installations réalisées.
- Un changement d'échelle limité par les difficultés rencontrées
 - Des compromis nécessaires pour accélérer les installations

Faire mieux ou faire vite?

Les rapports de pouvoir qui régissent les relations au sein de l'accompagnement agricole sont encore largement en faveur des organismes « traditionnels ». Des alliances avec les collectivités territoriales qui orientent leurs stratégies sur la question alimentaire et notamment les enjeux de souveraineté pourrait renforcer la dynamique d'institutionnalisation ascendante.

Merci



Octaave

COMMUNAUTÉ DE SCIENTIFIQUES D'OCCITANIE
TRANSITIONS VERS L'AGROÉCOLOGIE